FÊTES DE LILLE 1912

Les Sociétés qui désirent concourir aux différents jeux et concours populaires, organisés par la Ville, pour les 16 et 17 juin, doivent adresser à la Mairie, avant le jeudi 13 juin, deux listes indiquant lisiblement : le titre de la Société, son lieu de résidence, le nombre des membres qui doivent concourir, ainsi que le nombre de chacun d'eux.

Des listes sont mises gratuitement à la disposition des Sociétés, au Service des Fêtes à la Mairie.

Le samedi 15 juin, à 2 heures, il sera procédé à l'Hôtel de Ville, à un tirage au sort, pour déterminer l'ordre dans lequel, les Sociétés inscrites, pour les différents jeux, seront admises à concourir.

312 Le seul savon réellement parfumé à l'EAU DE COLOGNE porte le n° 312 Le pain : 0 fr. 30. — Victor VAISSIER.

CONCOURS POETIQUE PATOISANT

Nous rappelons aux amateurs qu'un concours poétique patoisant est organisé par le Caveau Lillois.

Le concours est réservé à l'arrondissement de Lille.

Les œuvres doivent être écrites exclusivement en patois de Lille. Le concours sera clos le 31 juillet 1912. Il est absolument gratuit. Toute demande de renseignements doit être adressée à M. Désiré Menez, secrétaire du Caveau Lillois, 15, cité Saint-Maurice, à Saint-Maurice-Lille. Joindre un timbre pour la réponse.

Au Parquet

Voleurs de cuivre en correctionnelle

Les frères Vermout, briquetiers, et Breyne, qui, dernièrement avaient volé, à Lesquin, cent cinquante kilos de cuivre au préjudice de la Compagnie Thomson-Houston, sont renvoyés en correctionnelle.

CAR CONTRE CAMION

Hier, à 6 heures et demie, un car A a tamponné, à l'angle de la rue Nationale et de la rue de Pas, une voiture chargée de rouleaux de papier d'imprimerie.

Un grand encombrement se produisit et la circulation fut interrompue pendant un long moment.

Il n'y a aucun accident à déplorer.

Les Pilules Suisses dépuratives, toniques, laxatives, sont sans rivales pour guérir la constipation. Elles ne fatiguent pas et ne changent rien aux habitudes, 1 fr. 50 la boîte. Glassel, ph., 28, r. Grammont, Paris. 7291

UN VIOLENT

La police de sûreté a arrêté Gaston Janssens, 19 ans, mouleur en cuivre, rue de Douai, qui, au cours de la nuit de dimanche à lundi, frappa brutalement avec un couvercle de poêle, une fille soumise Nathalie Jerneyns, 20 ans, 1 bis, rue Malpart. Il a été déféré au Parquet.

Je ne fume que le NIL

CHEZ LES OUVRIERS DES P. T. T.

En vue de la formation d'une Fédération du petit personnel du Nord, l'Union régionale des ouvriers des P. T. T. avait organisé dimanche à l'Union de Lille, une réunion à laquelle assistaient près de trois cents personnes.

Sur l'estrade, avaient pris place MM. Belory et Ghesquière, députés ; Cartier et Picavet, conseillers d'arrondissement ; Saint-Venant, secrétaire général de la Bourse du Travail ; Roger, secrétaire général de la Fédération ; Pinel, délégué des agents de Paris ; Grangeot, délégué du Conseil syndical des Sous-Agents ; Chabaux, syndic de la 1re région.

Les différents orateurs exposèrent les desiderata du petit personnel : le commissionnement des mains-d'œuvre, le rappel du service militaire, l'abrogation de l'art. 51 bis du règlement de la Chambre des Députés interdisant de demander aux Chambres des augmentations de traitement pour tout employé ou agent au service de l'Etat.

A une heure, un banquet fut servi à l'Hôtel de Bretagne et à quatre heures un concert fut donné à l'Union de Lille, après une causerie syndicaliste de M. Saint-Venant.

Boutons, Ulcères

Démangeaisons, clous, acné, herpès, plaies variqueuses, glandes, etc., sont guéris par la Vermifionne, dépuratif végétal, préparé par Miles Assoignion, herboristes de 1re classe, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, bientôt 5 bis, rue du Palais-Rihour. La boîte 0 fr. 75, par poste 1 fr. Téléphone 26 35. 7190

ROUBAIX

« MAISON A LOUER »

La « Fédération Républicaine » de Roubaix, qui se composait, on s'en souvient, de libéraux et de progressistes, a vécu.

On peut en effet lire sur les vitres de l'hôtel qu'occupait 6, rue des Lignes, la Fédération, un laconique et mélancolique avertissement : « Maison à louer ».

On raconte que la dissolution du groupement libéral progressiste est une des conséquences du succès des socialistes aux dernières élections municipales.

LE FESTIVAL DU QUARTIER DU FONTENOY

Le tirage des primes

Voici la suite du tirage des primes qui s'est effectué dimanche soir, au théâtre du Fontenoy :

Prix de rassemblement. — 1er prix, 50 fr., les Trompettes La Revanche Tourquennoise; 2e, 25 fr., les Accordéonistes de Wattrelos ; 3e, 15 fr., la Fanfare des Trompettes, Wattignies ; 4e, 10 fr., la Fanfare des Trompettes de Loos.

Primes aux chefs. — 1re prime, 50 fr., la Fanfare de Bachy ; 2e, 40 fr., Coudekerque-Branche ; 3e, 30 fr., la Grande-Harmonie, Croix ; 4e, 20 fr., la Fanfare des Trompettes, Loos ; 5e, 20 fr., les Sapeurs-Pompiers de Marquette ; 6e, 15 fr., la Fanfare des Trompettes, Armentières ; 7e, 15 fr., la Fanfare des Amis Réunis, Wasemmes ; 8e, 10 fr., les Sapeurs-Pompiers, Roncq.

Primes de diligence. — 1re prime, 50 fr., les Enfants de la Lyre, Wattrelos ; 2e, 25 fr., la Fanfare des Trompettes, Armentières ; 3e, 25 fr., les Sapeurs-Pompiers, Haubourdin

Primes aux sociétés roubaisiennes. — 1re prime, 75 fr.; la Philharmonie du Jean-Ghislain ; 2e, 40 fr., la Fanfare La Paix ; 3e, 25 fr., les Accordéonistes Roubaisiens ; 4e, 10 fr., la Fanfare du Cul-de-Four.

Prix d'apparat. — 1er prix, 40 fr., les Sapeurs-Pompiers, Haubourdin ; 2e, 30 fr., Coudekerque-Branche ; 3e, 20 fr., les Enfants de la Lyre, de Wattrelos ; 4e, 10 fr., la Musique Municipale de Croix.

Tir des pompiers. — 1er prix, 100 fr., Coudekerque-Branche ; 2e, 50 fr., Thumeries ; 3e, 30 fr., Roncq ; 4e, 20 fr., Wahagnies.

Prix de défilé et de tenue (plaquettes). — La Fanfare des Sapeurs-Pompiers, Haubourdin ; Les Fifres, Tourcoing ; les Enfants de la Lyre, Wattrelos ; Coudekerque-Branche ; les Accordéonistes du Laboureur; les Sapeurs-Pompiers, Saint-André ; la Musique Municipale de Croix, les Sapeurs-Pompiers, de Loos ; les Sapeurs-Pompiers, de Thumeries ; les Amis Réunis, de Tourcoing; la Grande Harmonie, de Croix.

PROJET DE CLASSEMENT DE LA RUE DES TRENTE

Le Maire de la ville de Roubaix informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le préfet du département du Nord, en date du 24 mai 1912, une enquête est ouverte sur le projet de classement, de fixation des alignements et du nivellement et de la mise en état de viabilité de la partie de la rue des Trente, comprise entre la rue Jouffroy et la rue Louis Decottignies.

Le projet visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 5 jusqu'au 19 juin 1912 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de neuf heures à cinq heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie, pendant trois jours, savoir les 20, 21 et 22 juin 1912, de deux heures à trois heures, les observations qui pourraient être faites sur le projet.

TOURCOING

Réunions républicaines

Trois magnifiques réunions républicaines ont eu lieu à Tourcoing.

La première samedi soir, à la 9e section, rue de l'Epinette, chez M. Corneilis, sous la présidence de M. Vandeobulcke, président de la section.

M. Bessède a parlé de la libre pensée. Après avoir lu dans un livre écrit par un clérical une page où il est parlé de la libre pensée, l'honorable conférencier a réfuté point par point toutes les grailleries et fausses affirmations du catholique écrivain. Il a montré que la libre pensée n'exclut nullement le sentiment religieux comme l'affirment les ultramontains. La libre pensée est une méthode, la meilleure méthode de pensée, et c'est là sa gloire trop incomprise de beaucoup. La libre pensée n'est autre chose que l'application de la méthode scientifique aux problèmes moraux, philosophiques et religieux. Le libre penseur, c'est l'homme qui, pour se faire une conviction, rejette toute autorité extérieure et est fermement résolu à ne penser que par lui-même et d'après les conclusions les plus probantes de la méthode scientifique qui, pour ces questions, est à la fois rationnelle, historique et expérimentale.

Le conférencier a cité de nombreux exemples qui ont vivement intéressé le nombreux auditoire. M. Bessède a été très applaudi.

La seconde réunion a eu lieu à la 3e section, au café Verbeck, rue de Gand. Un punch servi au café du *Mouton Blanc* a donné l'occasion à divers conférenciers de se faire applaudir.

M. Loridan félicita MM. Brassart, Courtois, Duthoit et Rollin de leur succès. Ces derniers répondirent en des improvisations très applaudies. Un punch fut servi aux nombreux camarades qui assistaient à cette petite fête intime et des vivats furent chantés en l'honneur de la République et de la ville de Tourcoing et de ses conseillers municipaux républicains.

La troisième réunion a été donnée rue des Carliers, 199, sous la présidence de M. Willems.

MM. Lodois Honoré et Vandevenne, adjoints, étaient présents.

M. Willems a félicité MM. Honoré et Vandevenne de leur nomination au poste de confiance d'adjoints.

M. Massart remercia au nom de la population l'administration municipale de ce qu'elle avait fait pour le quartier et émit le vœu qu'elle continuera l'œuvre si bien commencée.

MM. Lodois Honoré et Vandevenne répondirent que tout leur dévouement était acquis à leurs concitoyens, à toute la population tourquennoise. Leur concours est aussi et tout particulièrement assuré à la population du quartier.

Un vivat fut chanté en l'honneur des élus, de leur chef dévoué, M. Dron, et de M. Massart. La réunion prit fin aux cris de : Vive Tourcoing ! Vive la République !

GREVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Dans le numéro d'hier nous avons donné l'ordre du jour suivant voté dans une réunion générale tenue par les charpentiers-menuisiers :

« Les ouvriers charpentiers et menuisiers, réunis à la Bourse du Travail, le samedi 1er juin, après avoir pris connaissance de la réponse envoyée à la Chambre Syndicale des patrons et devant le refus d'accorder l'entrevue proposée, votent à l'unanimité la grève générale des ouvriers charpentiers et menuisiers pour le 3 juin et décident de lutter jusqu'à complète satisfaction. »

La grève est déclarée. Hier matin lundi, 329 sur 358 dans 33 maisons, charpentiers, menuisiers, ont cessé de travailler.

Les grévistes sont décidés à faire durer le conflit jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

Que vont faire les entrepreneurs ?

Nous rappelons qu'à la fin de l'année 1911 les principaux entrepreneurs, réunis à la Mairie par les soins de l'Administration municipale en présence de MM. les membres de la Commission des travaux et de M. le Directeur des bâtiments, acceptaient la revision du taux de salaire à insérer dans le cahier des charges de la Ville pour les ouvriers menuisiers et charpentiers.

Les entrepreneurs voudront-ils accepter la revision pour les travaux à exécuter chez des particuliers ? L'avenir nous l'apprendra.

La grève des charpentiers-menuisiers s'étend à Neuville-en-Ferrain et à Mouvaux.

A Neuville-en-Ferrain 9 sur 20 et à Mouvaux 16 grévistes et 8 chômeurs.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS

Ce soir, les « Crick-Sick » prendront possession de leur nouveau local, salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai. La commission insiste pour que tous les sociétaires répondent à la convocation pressante qu'ils ont reçue.

Les choristes tiendront d'ailleurs à se présenter dans les meilleures conditions le 16 juin, au Cycle Choral de Lille. De plus, ils voudront se joindre à la manifestation de sympathie qui s'organise en l'honneur du directeur, M. Buysburgh.

Rendez-vous à 6 heures trois quarts.

COUPS ET BLESSURES

Un certain Vandenavel Camille, né à Menin, en 1883, tisserand, demeurant rue Lacépède, se trouvant hier soir, vers 7 heures, en état d'ivresse, eut une discussion avec un de ses compagnons, Blomme. Il renversa ce dernier et lui donna des coups de pied au-dessus de l'œil gauche et sur la bouche. Blomme a été transporté à l'Hôpital. Vandenavel a été arrêté.

COUP DE REVOLVER...

L. Vomullez, demeurant à Mouscron, a une fiancée. Il est jaloux. Il se rendit, hier soir, pour l'attendre, à la sortie de l'usine de M. Liénard Boussel, rue Verte. Une discussion s'éleva entre les deux amants. L. Vomullez, saisissant un revolver qu'il tenait caché, pour épouvanter sans doute son amie, tira un coup en l'air. Il a été arrêté.

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

La 293e section de l'Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir et de la Colonisation Française, dans sa réunion du 2 juin 1912, a constitué son bureau comme suit :

MM. Desvenain, président ; Gonay, secrétaire ; Joasoux, trésorier.

Il est donné lecture du bilan au 30 mars 1912. L'Orphelinat compte à ce jour 320 orphelins ; il a été versé à leurs familles 280.561 francs. Devant ces résultats, l'on reste surpris de voir le peu d'empressement des chefs de famille à venir assurer les leurs contre cette hideuse misère qui les menace tous les jours et qui peut entraîner les pires conséquences.

La cotisation est de cinq centimes par jour pendant 10 ans seulement, la Société paie ensuite pour le compte du sociétaire.

Pour renseignements s'adresser au siège social, café de l'Hôtel de Ville, le 1er dimanche de chaque mois, de 10 heures du matin à midi.

Condition publique des matières textiles

DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 28 Mai au 1er Juin 1912

Laine peignée, 427 061 k. ; laine filée, 163.181 k.; blousses et laines diverses, 280.572 k. ; coton, 91.084 k. ; soie, 26 k. ; nombre de lots, 770. — Totaux quotidiens, 961.924 k.

Conditionnements, 2 286 ; titrages, 442 ; dégraissages, 14.

Marchés à terme : Roubaix-Tourcoing, 40.396 k.; Anvers, 10 166 k.

AUTOUR DE LILLE

LOOS

Les funérailles de M. Preudhomme. — Lundi matin, à 9 heures et demie, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Preudhomme (Henri-Auguste), chimiste retraité des usines Kuhlmann et ancien adjoint au maire de Loos.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Stahl, directeur des Etablissements Kuhlmann ; Bhamaut et Souriaux, adjoints au maire et Bumon, ouvrier retraité.

Les membres du Conseil Municipal, les divers fonctionnaires de la ville, les représentants du personnel administratif à tous les degrés, des services techniques et des ouvriers des Etablissements Kuhlmann, un grand concours d'amis et d'habitants avaient voulu, en accompagnant la dépouille mortelle du regretté M. Preudhomme, marquer, envers le défunt, leurs sentiments de sympathique souvenir et de reconnaissance, pour les services qu'il n'a cessé de rendre au cours de sa vie.

M. Georges Potié, député-maire, qui accompagnait le principal représentant de la famille, a prononcé, d'une voix émue, au cimetière, le discours suivant, faisant admirablement ressortir le noble exemple d'énergie, de volonté et de travail appliqué donné, par son ancien adjoint, pendant sa longue carrière :

« Mesdames, Messieurs,

« Je ne saurais laisser fermer cette tombe sans apporter à la mémoire de l'excellent ami que nous venons de perdre, l'hommage suprême de l'Administration Municipale.

« Auguste Preudhomme, dont je ne puis que retracer très succinctement la longue carrière, laisse l'exemple d'une vie des plus laborieuses et des mieux remplis.

« Né à Calonne-sur-la-Lys en 1826, il était fils d'un ouvrier de campagne et ne fréquenta (comme beaucoup d'enfants d'ouvriers de son époque), que très peu l'école dans son jeune âge. Au moment de son incorporation dans un régiment de ligne à Besançon, il ne savait encore qu'à peine lire et compter, mais doué d'une intelligence supérieure, d'un esprit d'observation des plus volontaires, des plus tenaces, il mit à profit ses longues années de service militaire, pour s'instruire et c'est avec les galons de sergent qu'il quittait son régiment après sept années de services rendus à son pays.

« Libéré du service militaire, il reprit la blouse du simple manouvrier (comme il se plaisait à le rappeler lui-même), pour entrer à l'Hôtel de la Monnaie, à Lille.

« Bien vite, il ne tardait pas à se faire remarquer par son assiduité au travail et par son très grand esprit d'initiative. Jamais il ne perdait aucune occasion de se rendre utile et lorsqu'il rentrait chez lui sa journée bien remplie, il consacrait ses loisirs à la lecture qu'il aimait beaucoup.

« C'est ainsi qu'il perfectionna, seul, son instruction, et qu'il se signalait bientôt, à l'attention de ses supérieurs, en leur proposant d'atténuer, par un procédé à lui, le mal que causait aux yeux de tous ses camarades de travail, la trop constante manipulation du cuivre.

« Grâce à ses aptitudes spéciales, jouissant de la confiance la plus étendue de ses chefs, il devint rapidement surveillant d'atelier.

« C'est à ce modeste poste de travail de contremaître que, sur recommandation, venait le chercher Pasteur pour en faire son préparateur à la Faculté de Médecine où il était alors professeur.

« Dans le laboratoire de ce savant, Auguste Preudhomme commença à s'adonner à l'étude de la chimie. Très rapidement, il perfectionna son instruction et [illegible] lui qui devait devenir plus tard [illegible] Pasteur quitta Lille, il entra au laboratoire de l'importante usine de Frédéric Kuhlmann.

« C'est là que peu à peu de simple préparateur, il devint Chef de laboratoire ; d'ouvrier presque illettré qu'il était avant de subir son service militaire, Auguste Preudhomme était devenu à l'âge de 35 ans, un chimiste distingué, dans la plus importante usine de produits chimiques de la région et il termina même sa carrière comme sous-directeur de ce grand établissement.

« Ce fut ce laborieux entre tous que l'Union Républicaine et Ouvrière de Loos alla chercher dans sa retraite qu'il venait à peine d'atteindre, pour en faire un conseiller municipal en 1892.

« Nous entrâmes ensemble au Conseil Municipal et, quelques années plus tard, il devint mon adjoint, consacrant ainsi la plus grande partie de ses moments de repos au service de ses concitoyens.

« Délégué aux Travaux et à l'Etat Civil, il s'acquitta de ses importantes fonctions avec le plus grand dévouement pendant une période de huit années.

« Il avait 70 ans, lorsqu'il accepta de remplir ce mandat qui eût pu paraître bien lourd pour un homme de son âge, mais cet énergique et courageux vieillard avait conservé toute sa verdeur en même temps que sa puissante volonté ; et il fallait voir, avec quelle exactitude, avec quelle sévérité, lorsqu'il le croyait nécessaire, il surveillait les travaux de réfection et d'amélioration de nos routes, ou l'entretien des édifices communaux ; avec quelles observations [illegible] de la voirie.

« Puis avec quel plaisir, il procédait [illegible] aux mariages, [illegible] toujours très aimablement aux besoins des ouvriers qui lui exprimaient le désir [illegible] le soir, ou en dehors des heures réglementaires.

« Et ce ne fut qu'alorsque fatigué par son grand âge, il ressentit physiquement l'impossibilité de pouvoir s'astreindre aux nécessités de sa fonction, que ce caractère droit et laborieux préféra se retirer plutôt que de risquer d'accomplir imparfaitement la charge qu'il avait accepté.

« Ce n'est qu'à l'âge de 78 ans qu'il prit sa véritable retraite.

« Je le voyais de temps en temps. Il aimait toujours à m'encourager et m'aider de ses conseils, puis il me parlait de sa santé chancelante et m'exprimait son chagrin de ne plus pouvoir sortir.

« Tout dernièrement encore, il me contait ses souvenirs de jeunesse, sa vie passée au régiment et notre conversation s'étendant sur la période troublée qu'avait traversé l'an dernier notre pays, je sentais s'exhaler le souffle de son très grand patriotisme.

« Il s'est éteint depuis, ce bon vieillard.

« Au nom du Conseil Municipal, au nom de tous les habitants, je salue avec respect ce modeste travailleur, ce bon citoyen qui a suivi sans défaillance, le chemin qu'il s'était tracé et qui, après une vie de labeur et de droiture, vient de s'endormir, en laissant l'exemple d'une existence noblement remplie.

« Adieu, Auguste Preudhomme, adieu. »

Ce discours a produit une profonde impression sur tous les assistants.

HEM

Funérailles. — Les funérailles de M. Lefebvre, père de Mlle Lefebvre, directrice de l'école Paul-Bert, ont eu lieu hier, au milieu d'un grand concours de population. Dans l'assistance, nous avons remarqué M. le Maire, MM. les adjoints et conseillers municipaux, le personnel enseignant d'Hem et des environs, M. le docteur Coubronne, M. le lieutenant de douane Frognet, une délégation du comité de l'Amicale Jules Ferry, etc.

TOUFFLERS

Le Conseil municipal s'est réuni en session de mai, a adopté le procès-verbal de la précédente réunion, nommé ses commissions et ouvert sa session budgétaire. Les comptes du Bureau de Bienfaisance présentent un excédent de recettes de 185 fr. 31. Le compte administratif du maire présente un excédent de 743 fr. 83. 520 francs sont votés à la Musique. MM. Boussemart et Lebrun sont délégués au Bureau de Bienfaisance.

BAISIEUX

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté Henri Fruit, journalier à Baisieux, sous le coup d'une condamnation de 20 jours de prison, pour outrage et rébellion envers la police.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ
COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
Il est d'ailleurs, recommandé par le CORPS MÉDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.
DEMANDEZ "UN TRILLES"
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 7188

NORD

CAMBRAI

Concours du Comice Agricole. — Dimanche le comice agricole de Cambrai réunissait dans un magnifique concours que le beau temps daigna favoriser, les plus intéressants produits de l'agriculture du Cambrésis et la plus belle exposition d'appareils de laiterie et d'instruments agricoles qui se puisse imaginer.

Place au Bois, boulevard Faidherbe étaient rassemblés d'une part les animaux des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine, les animaux de basse-cour et d'autre part les batteuses, moissonneuses, moteurs, etc.

Salles de la justice de paix et des prud'hommes se trouvaient les produits divers et l'exposition horticole.

A 9 heures, à la mairie, les autorités municipales présidées par M. Copin, maire, qu'entouraient MM. Paul Bersez, sénateur du Nord ; Aliez, sous-préfet ; Le Roy, député ; Garin, conseiller général, etc., recevaient dans la salle des mariages les membres du comice ayant à leur tête M. Morcrette-Ledieu, président.

Les différents jurys se constituèrent après qu'eurent été exprimés les souhaits de bienvenue de la municipalité cambrésienne et qu'un lunch eut été offert aux membres du comice.

Les opérations de ces jurys commencèrent sans retard et c'est au milieu d'une affluence de curieux attirés par le spectacle attrayant qu'offrait cette belle manifestation agricole que furent examinés sujets de choix et machines perfectionnées, fleurs aux nuances étincelantes et produits utiles se rapportant à l'agriculture.

A midi et demi, les animaux primés défilèrent devant l'Hôtel de Ville.

Un banquet très cordial fut servi à 1 heure dans la salle des cérémonies à la mairie.

A la table d'honneur se trouvaient : MM. Morcrette-Ledieu, président du comice, ayant à sa droite MM. Aliez, sous-préfet ; Bersez, sénateur ; Cardon, vice-président du comice, conseiller d'arrondissement ; Moreau, président du tribunal civil ; Leriche, conseiller général ; Hélot, président de la Chambre de Commerce ; Langrand, trésorier du comice ; Crépin, conseiller d'arrondissement ; à sa gauche, MM. Demolon, adjoint, représentant M. le maire de Cambrai ; Le Roy, député, secrétaire général du comice ; Derieux, vice-président du comice ; Garin, conseiller général ; Bumont, secrétaire du comice, etc., etc.

Le repas fut très cordial ; au dessert prirent successivement la parole MM. Morcrette-Ledieu, Aliez, Demolon, Bersez, Bruneel, président de l'Union professionnelle des journalistes du Cambrésis.

LE DISCOURS DE M. LE ROY, DEPUTE

M. A. Le Roy, dans son discours, a donné un aperçu du développement de l'agriculture dans le Cambrésis, ces dernières années. Puis examinant la situation et l'œuvre du Comice agricole, il a dit notamment :

« Dans la lutte économique, notre Société a toujours été à l'avant-garde. Il n'est pas une proposition qu'elle n'ait étudiée, combattue ou propagée. La Loi de 1905 sur la répression des fraudes n'a pas trouvé de meilleurs soutiens que nous. C'est une œuvre de protection qui sauvegarde la santé publique et défend le commerce honnête. Déjà ses effets se font sentir heureusement sur nos exportations.

« La Loi du 29 mars 1909 sur la revision du tarif général des Douanes ne nous a pas laissé indifférents non plus ; notre tarif général a surtout été relevé. Il est, en gros, de 50 % plus élevé que le tarif minimum. La caractéristique de ce tarif est d'assurer le présent et de sauvegarder l'avenir. Si demain une Nation se montrait trop dure pour nous, elle pourrait se heurter à une barrière redoutable et payer cher son intransigeance. Vous voyez, Messieurs, que le Parlement sait faire de bonne besogne en matière économique, lorsqu'il veut bien prendre la peine d'étudier mûrement ces questions.

« L'impôt sur le revenu, qui est toujours d'actualité, nous a vus sur la brèche pour rejeter l'inquisition, c'est-à-dire la déclaration de l'état de sa fortune et la taxation des bénéfices dits agricoles, qu'y a-t-il de plus variable, de plus aléatoire et plus difficile à calculer que le bénéfice agricole ?

« Nous parlons souvent de l'idéal de la Démocratie rurale qu'on résume dans ces mots : « Plus de solidarité, plus de justice » ; j'y ajouterai : « Moins d'impôts ». C'est qu'en effet les charges fiscales du cultivateur sont excessives, écrasantes ; gardons-nous de tuer la poule aux œufs d'or.

« Malgré tout nos laborieuses populations rurales continuent à travailler avec ardeur, car c'est le propre de notre race d'espérer toujours.

« Nul pays au monde ne possède, au même degré que le nôtre, les mêmes trésors d'énergie, de courage et de vitalité. Un ancien Ministre de l'Agriculture, M. Viger, rappelait l'an dernier les paroles élogieuses d'un agronome allemand sur notre Patrie ; laissez-moi vous les citer : « Il y a, disait-il, un pays unique au monde au point de vue agricole, c'est la France. Il n'y a en effet que la France qui soit dans cette situation admirable de n'avoir point besoin de chercher, hors de ses frontières, le pain, la viande, le vin, tous les éléments de force et de vie pour ses habitants ; elle peut s'enfermer dans ses frontières et dire : je me passerai du Monde entier pour mon alimentation. »

« Mesdames et Messieurs, je terminerai sur ces réconfortantes paroles. Une reconnaissance infinie me monte au cœur en pensant aux agriculteurs, aux éleveurs, à ces bons Français qui contribuent tous les jours à accroître la prospérité du Pays ».

TOAST DE M. PAUL BERSEZ

M. Paul Bersez, le dévoué sénateur, a porté le toast que voici :

« Messieurs,

« Je suis sincèrement heureux d'assister à cette belle fête, cette fois encore, avec mes amis du Comice agricole ; à eux tous, j'adresse avec joie, sinon comme Maire de Cambrai, du moins, comme leur représentant au Sénat, mon plus cordial salut. Je les ai toujours accueillis avec le plus vif plaisir, et je tiens à leur dire qu'à l'avenir comme par le passé, ils retrouveront en moi l'ami de la première heure, dévoué à leurs intérêts, fidèle à ses promesses, prêt à leur donner sans marchander son concours le plus énergique, le plus entier, le plus loyal.

« Oui, Messieurs, vous pouvez compter sur votre sénateur, sur votre ami ; et quand viendront en discussion les projets de réforme fiscale, je mettrai, — soyez-en convaincus, — toute mon influence à ne pas laisser augmenter sans mesure les charges déjà si nombreuses qui pèsent sur les agriculteurs. On ne saurait trop le répéter : la terre est la grande nourricière, la mère éternellement jeune dont les flancs féconds créent sans relâche la richesse et la vie ; elle a droit à tous les ménagements, à tous les respects. L'oublier serait plus qu'une faute, ce serait un crime contre la grandeur et la prospérité de la France.

« Messieurs, je saurai le rappeler, s'il est nécessaire, aux pouvoirs publics.

« Heureux de vous en donner aujourd'hui la nouvelle assurance, je bois à mes amis Morcrette-Ledieu, président du Comice agricole ; Leriche, président de l'Œuvre du Pain des Vieux Serviteurs ; André Berleux, président du Crédit Mutuel et de la Société Coopérative agricoles, qui, tous trois, ont donné tout leur dévouement à la cause de l'agriculture ; et je lève mon verre, enfin, au député de Cambrai, au sous-préfet, à la Municipalité cambrésienne, à vous tous, aux agriculteurs du Nord et du Cambrésis ! »

A l'issue du banquet l'Harmonie Municipale donna une charmante aubade dans la cour de l'Hôtel de Ville.

La distribution des prix et récompenses eut lieu ensuite au jardin de l'Esplanade où M. Morcrette-Ledieu prononça un discours applaudi.

La fête se termina par un concert, un bal public et une grandiose illumination.

LE PALMARES

Tenue des fermes. — Grande culture. — Exploitations au-dessus de 50 hectares. — Prix d'honneur. — 1re Catégorie (objet d'art). — M. Prosper Leleu, à Tilloy.

Exploitation de 10 à 50 hectares. — Objet d'art. — M. Delcroix Ernest, rue Saint-Ladre, à Cambrai.

Exploitation au-dessous de 10 hectares. — Médaille d'argent offerte par le Gouvernement de la République : M. Lemaire Evariste, rue Verte, à Cambrai.

Récompenses exceptionnelles. — Essai betteravier de 1911. — Une médaille d'argent est décernée aux expérimentateurs dont les noms suivent : Herbet Frédéric, à Haynecourt ; Lesage Paul, à Awoingt ; Leclercq Emile, à Carnières ; Belille Thomas, à Iwuy ; Delcroix Ernest, à Cambrai (rue St-Ladre) ; De la Gorce, à Pont-à-Pierre ; Morieaux Emile, à Avesnes-lez-Aubert ; Bruhel Elysée, à Boistrancourt ; Prévot Victor, à Bel-Aise-Crèvecœur ; Pavot Louis, à Solesmes ; Dordain Léon, à Cuvillers ; Derly Paul, à Crèvecœur-sur-l'Escaut ; Mériaux Constant, à Avesnes-lez-Aubert.

Récompenses spéciales. — Médaille offerte à titre personnel par les membres du bureau de l'Œuvre du Pain des Vieux Serviteurs Agricoles du Cambrésis, à M. Régnier Adolphe ; médaille d'argent à M. Crinon Paul, comptable à Avesnes-les-Aubert ; médaille d'argent à M. Wuiot, secrétaire de la mairie de Clary.

Culture en Famille. — Cultivateurs du canton de Cambrai-Ouest qui, avec le seul concours de leurs familles, mettent en valeur la culture la plus étendue et la plus productive, en raison des bras dont ils disposent. — 1er prix, médaille d'argent de la Société Nationale d'encouragement à l'Agriculture et 30 francs, à M. Lefebvre Arthur, cultivateur à Bantigny ; 2e prix, médaille d'argent et 30 francs, à M. Pagniez Louis, à Bantigny.

Bonnes fermières. — Fermières du canton de Cambrai-Ouest qui se distinguent par l'ordre et la propreté qui règnent chez elles et par le parti qu'elles savent tirer de la laiterie, de la basse-cour et de la porcherie. — 1er prix, plaquette artistique en argent de la Chambre de Commerce, à Mme Dordain Julie, à Cuvillers ; 2e prix, médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France, à Mme Vilain Honoré, à Cuvillers.

Enseignements agricoles aux adultes. — Récompenses aux Instituteurs. — 1er prix, médaille de Vermeil à M. Regnault, instituteur à Banteux ; 2e prix, médaille de bronze, à M. Lemaire, instituteur, rue des Vignes, à Crèvecœur ; 3e prix, mention honorable, à M. Lemoine, instituteur à Carnières ; 4e prix, mention honorable, M. Breumont, instituteur à Sancourt.

Récompenses aux élèves. — Pisselet Jules, à Banteux.

Serviteurs de l'Agriculture. — Vieux serviteurs. — 1er prix, médaille de vermeil et 25 francs, à M. Mason Henri, valet de charrue chez M. Leleu, à Tilloy ; 2e prix, médaille d'argent et 25 francs, à M. [illegible] Hippolyte, chez M. Leleu, à Tilloy ; 3e prix, médaille de bronze offerte par la Société Française d'Emulation, et 20 francs, à M. Bernard François, à Cuvillers, domestique de ferme chez M. Carpentier Fidèle, à Cuvillers ; 4e prix, médaille de bronze, offerte par la Société Française d'Emulation et 20 fr. à M. Carligny Jean-Baptiste, à Pallancourt ; 5e prix, médaille de bronze et 20 francs à M. Lacroix François, à Blécourt ; 6e prix, médaille de bronze et 20 francs, à M. Balembois Célestin, à Cambrai ; 7e prix, médaille de bronze et 20 francs, à M. Fortuné Denimal, à Raillencourt ; 8e prix, médaille de bronze et 20 francs, à M. Parsy Philippe-Joseph, à Haynecourt ; 9e prix, médaille de bronze et 20 francs, à M. Débée Alfred, à Tilloy, vacher chez M. Leleu, à Tilloy.

Servantes et Journalières Agricoles. — 1er prix, médaille de bronze et 20 francs à Mme Lande Albertine à Sailly ; 2e, médaille de bronze et 20 fr. à Mme Mollet Marie à Bantigny ; 3e, médaille de bronze et 20 fr. à Mme Légardez Albertine à Bantigny ; 4e, médaille de bronze et 20 fr. à Mme Elisa Lelong à Cuvillers ; 5e, médaille de bronze et 20 fr. à Mme Barnard Bernardine à Hem-Lenglet ; 6e, médaille de bronze et 20 fr. à Mme Vancasse Gabrielle à Sancourt.

Récompenses aux Pères de Familles qui ont donné et conservé le plus grand nombre de bras à l'Agriculture. — 1er prix, médaille d'argent offerte par la Société des Agriculteurs de France et 25 fr. à M. Paul Fronval, journalier agricole à Cuvillers.

Œuvre du Pain. — Pensions nouvelles accordées par le Comité dans sa réunion du 24 mai 1912. Des pensions de retraite sont accordées aux vieux serviteurs dont les noms suivent : Canton de Cambrai-Ouest, M. Aubert Camille, de Tilloy ; Canton du Cateau : M. Florent Joseph, de Neuvilly ; Canton du Cateau : M. Copain Jean-Baptiste, de Mazinghien ; Canton de Carnières : M. Coupes Alphonse, d'Avesnes ; Canton de Clary : M. Dupinvinage Joseph, de Busigny ; Canton de Marcoing : M. Bégard Joseph, de Gouzeaucourt ; M. Nollet Auguste, de Rumilly ; Canton de Solesmes : M. Delsoul Jules-Arsène, d'Escarmain ; M. Sotière Zéphir, de Viesly ; M. Delhoyn Ernest, de Saint-Martin ; M. Veignié Achille, de Saulzoir.

Gros Animaux Reproducteurs. — Espèce Chevaline : 1re Catégorie : Animaux déjà récompensés dans les grands Concours : Etalons : 1er prix, objet d'art à M. Leleu Prosper à Tilloy ; 2e prix, médaille de vermeil offerte par le Gouvernement de la République à M. Deanoyelles, de Villers-en-Cauchies ; 3e prix, médaille d'argent et 40 francs à M. de Guillebon, de Carnières ; 4e prix, médaille de bronze et 25 francs à M. de Guillebon, de Carnières.

Juments : 1er prix, une plaquette artistique à M. Leleu, de Tilloy ; 2e prix, médaille de vermeil à M. Binoir Léon à Blécourt ; 3e prix, diplôme d'honneur à M. Leleu Prosper à Tilloy ; 4e et 5e prix, mention honorable à M. Leleu Prosper à Tilloy.

2e Catégorie. — Animaux n'ayant jamais été récompensés ; 1re Section : Etalons de trait de 4 ans et au-dessus : 1er prix, médaille de vermeil et 80 fr., M. Wargnier Benjamin, de Caullery ; 2e prix, médaille d'argent et 60 francs, M. Derly Paul, de Crèvecœur.

2e Section. — Etalons de trait de 3 ans avec deux dents de remplacement : 1er prix, médaille de vermeil et 80 francs à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 2e prix, médaille d'argent et 60 francs à M. Pilliez de Niergnies ; 3e prix, médaille d'argent et 40 fr. à M. Carpentier Alcide, de Caudry ; 4e prix, médaille de bronze de la Société d'Encouragement et 25 francs à M. Leleu Prosper, de Tilloy.

3e Section. — Etalons de trait de 18 mois à 3 ans sans dents de remplacement : 1er prix, médaille de vermeil et 80 fr. à M. Leleu Prosper, de Tilloy ; 2e prix, médaille d'argent et 60 francs à M. Bauduin Louis, de Masnières ; 6e prix, médaille d'argent et 60 francs à M. Deleau-Waxin à Boursies ; 4e prix, médaille de bronze et 25 francs à M. Bailliet-Bernard, de Blécourt ; 5e prix, médaille de bronze et 25 francs à M. Leleu Prosper, de Tilloy.

4e Section. — Juments de trait suitées : 1er prix, médaille de vermeil et 70 fr. à M. Leleu Prosper, de Tilloy ; 2e prix, médaille d'argent et 50 francs à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 3e prix, médaille de bronze et 30 francs à MM. Caille frères, de Béthencourt ; 4e prix, mention honorable et 10 fr. à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 5e prix, mention honorable à M. Caille Bonal, de Bertry ; 6e prix, mention honorable à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 7e prix, mention honorable à M. de Guillebon, de Carnières.

5e section. — Juments de trait non suitées : 1er prix, médaille de vermeil et 70 fr. à M. de Guillebon, de Carnières ; 2e prix, médaille d'argent et 50 fr. à M. Desnoyelles Alexis, de Villers-en-Cauchies ; 3e prix, médaille d'argent et 30 fr. à M. Desnoyelles Alexis, de Villers-en-Cauchies ; 4e prix, mention honorable et 10 fr. à M. de Guillebon, de Carnières ; 5e prix, mention honorable à M. de Guillebon, de Carnières.

6e section. — Pouliches de trait de 18 mois à 3 ans sans dents de remplacement : 1er prix ex-æquo, médaille de vermeil et 50 fr. à M. Leleu Prosper, de Tilloy ; 1er prix ex-æquo, médaille d'argent et 30 francs à M. de Guillebon, de Carnières ; 2e prix, médaille d'argent et 30 fr. à M. Desnoyelles Alexis, de Villers-en-Cauchies ; 3e prix, médaille de bronze et 20 fr. à M. Wargnier Benjamin à Caullery ; 4e prix, mention honorable à M. de Guillebon à Carnières ; 5e prix, mention honorable à M. Leclercq Emile, de Carnières.

7e section. — Groupe de 4 juments au moins pouvant avoir concouru isolément : 1er prix, objet d'art et 30 fr. au domestique à M. Leleu Prosper, de Tilloy ; 2e prix, médaille de vermeil et 20 fr. au domestique à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 3e prix, mention honorable et 10 francs au domestique à M. de Guillebon, de Carnières ; 4e prix, mention honorable et 10 francs au domestique à M. Derly Paul, de Crèvecœur ; 5e prix, mention honorable et 10 francs au domestique à M. Deanoyelles, de Villers-en-Cauchies.

Rixe. — Dimanche soir, vers 10 heures, une rixe a éclaté à l'estaminet Previno, rue Neuve, entre plusieurs militaires du 1er de ligne. Des tables, des chaises et des chopes ont été brisées.

Pauvre vieux ! — Samedi après-midi, Gustave Brodé, 74 ans, maçon, demeurant à Raillencourt, se trouvait à l'estaminet Campion, rue Saint-Aubert, quand, soudain, il se trouva mal. Il reçut des soins à la pharmacie Massart, et son état étant grave, il fut conduit à l'Hôpital.

REJET-DE-BEAULIEU

Vol. — Mme veuve Sormain-Houquillon a été victime d'un vol de 84 poules et éprouve de ce fait un préjudice de 300 francs.

MASNIÈRES

La pêche est défendue. — Malgré que la pêche soit fermée en ce moment, Louis Edmard, 23 ans, verrier, a posé pendant la nuit, des arrêts dans le canal. Au lieu de poissons il a attrapé un procès-verbal.

ABANCOURT

Tentative de vol. — Des malfaiteurs ont tenté de voler chez M. Lourdanll Louis, débitant, en enlevant un carreau à une fenêtre, mais n'ayant pu ouvrir celle-ci, ils durent se retirer. Ces faits se passaient la nuit.